

Réf: Dossier N° : 58265

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CK AUTO » en abrégé «CK AUTO »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE FOND PETRO IVOIRE
APRES LA PHCIE CHRISTOPHE LOT 847, ILOT 78, 05 BP 3229
ABIDJAN 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CK AUTO » en abrégé «CK AUTO ».

Objet: vente de véhicules , location de véhicule, le transport, prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE FOND PETRO IVOIRE
 APRES LA PHCIE CHRISTOPHE LOT 847, ILOT 78, 05 BP 3229
 ABIDJAN 05**

GERANT: Monsieur CONDE ANZOUMANA.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32328 du 13/12/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28882 du 13/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

